



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° AGRI-UT-01

Moto-variateur synchrone à aimants permanents

1. Secteur d'application

Agriculture.

2. Dénomination

Installation d'un moto-variateur synchrone à aimants permanents de puissance comprise entre 0,75 kW et 500 kW.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Sans objet.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Application	Montant en kWh cumac par kW de puissance moteur
Pompe d'irrigation	4 500
Ventilation de bâtiments d'élevage	39 000
Pompe à vide	4 900
Autres	6 400

X P_{moteur} (kW)